Image not found or type unknown

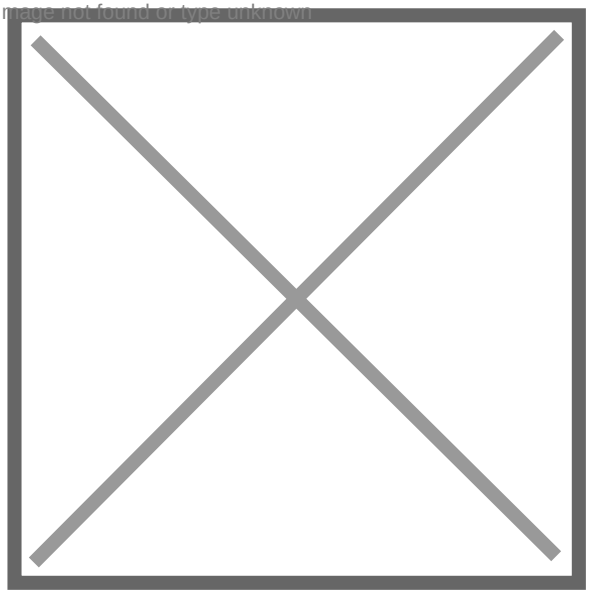

Arnaque sur un site internet

Par **Elodie**, le **14/05/2012** à **17:16**

Bonjour,

j'ai recemment acheté un abonnement de sport (200euros) sur un site internet mais je ne peux pas en profiter car j'étais deja adhérente de ce club 9 mois avant mais je n'etais plus membre actuelle ALORS QUE le bon était valable pour les nouveaux membres sauf que cela n'étais indiqué NULLE PART

j'ai donc demandé un remboursement du site mais ils m'ont dit que ce n'était possible que sous 7 jours (je leur ai demandé un jour plus tard seulement)

ils m'ont finalement remboursés sous forme d'avoir sur leur site hors je veux etre remboursée vraiment, sur mon compte bancaire ou paypal car je ne peux ni profiter de l'offre ni etre remboursée alors que cela n'étais indiqué nulle part meme pas dans les conditions d'utilisation

je voulais donc savoir s'il était dans leur devoir de me rembourser
merci d'avance

Par **douce59**, le **06/11/2012** à **23:06**

j'espère que vous avez pu vous faire rembourser.
sinon, allez voir QUE CHOISIR dans la ville où vous habitez,
contre une petite cotisation annuelle de 35 e je crois, vous aurez des conseils et de l'assistance...

mais j'espère que votre affaire est résolue..
cdt,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés